

Conditions d'admission

Le foyer-logement accueille des personnes, seules ou en couple, âgées de 60 ans au moins (ou inférieur à 60 ans avec dérogation du Président du Centre Communal d'Action Sociale).

Conformément à la réglementation en vigueur, l'établissement n'accueille que les personnes valides et autonomes dans les actes de la vie quotidienne (GIR 6 GIR 5) ou en légère dépendance (GIR 4) afin de répondre à leur besoin, de sécurité, de socialisation, de confort et de prévention de la perte d'autonomie (GIR : groupe iso-ressources qui permet de mesurer le degré d'autonomie).

Le résident doit fournir pour son éventuelle admission au sein de l'établissement :

-un dossier d'admission qui comprend une partie administrative et une grille GIR à faire compléter par le médecin traitant.

Il sera joint en annexe du dossier « la liste des pièces à fournir » afin de compléter le volet administratif.

Le dossier est examiné par la Direction si besoin en collaboration avec le médecin traitant ; l'admission est prononcée par le Directeur.



Tarifs

Logements

Appartement de type 1	18.80€
Appartement de type 1 bis	22.00€
Bâtiment F	37.55€
Tarif couple type 1 bis	32.65€

Repas :

Petit déjeuner	
3.00€ Déjeuner	
8.00€	
Dîner	5.40€
Déjeuner invité	12.00€



Le résident peut inviter des personnes de son choix aux repas, dans la limite des places disponibles et à condition d'avertir l'établissement 24 heures à l'avance. Le restaurant est également accessible à toutes les personnes retraitées du canton (sous les mêmes conditions).

Logements

Le foyer-logement regroupe 64 studios et 15 chambres meublées.

Le résident aménage le logement à sa convenance.

Studios

Au choix du résident

studio de 18 m², composé d'une pièce principale et d'une salle d'eau avec douche et WC.

studio de 32 m², composé d'une pièce principale avec kitchenette et d'une salle d'eau avec douche et WC.



Chambres meublées

chambre de 21 m², meublée par l'établissement, composée d'une pièce principale sans cuisine et d'une salle d'eau avec douche et WC.



Animations

Chaque résident est libre d'organiser sa journée à sa convenance.

Une salle d'activités et de détente (salon) est à disposition ; elle est équipée d'un espace multimédia (télévision, lecteur dvd, magnétoscope, home-cinéma, home audio système, d'un accès wifi et d'un ordinateur portable DORO). Cet ordinateur est spécialement conçu pour les séniors ; il est équipé d'un grand écran tactile et de grandes touches munies de symboles clairs. Une bibliothèque ainsi que des jeux de société sont à la disposition des résidents. Des animations : loto, après-midi musical, jeux de lettres, gymnastique douce, activités manuelles, ateliers autour de la conduite automobile sont proposées. Elles sont ouvertes aux familles des résidents et aux retraités du canton. La presse locale est à disposition des résidents du lundi au samedi.

Nos amis les animaux de compagnie sont acceptés à condition de respecter certaines règles élémentaires de savoir vivre ensemble.



A proximité

- Mairie
- Médiathèque
- Services Médicaux
- Poste, banques
- Eglise
- Services publics

Les résidents peuvent solliciter la navette communale pour leurs déplacements. Celle-ci permet aux résidents d'accéder aux points clés de la commune de Saint-Eloy-Les-Mines.

Plan de la ville :



8 Rue Alexandre Varenne
63700 Saint Eloy Les Mines

Téléphone : 04.73.85.16.72
Télécopie : 04.73.85.38.30

E-mail : foyer.logement.steloy@wanadoo.fr
Site internet : www.foyer-logement-steloy.fr

LIVRET D'ACCUEIL DU FOYER-LOGEMENT DE ST-ELOY-LES-MINES

Le foyer-logement est un établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPA) géré par le centre communal d'action sociale de Saint-Eloy-Les-Mines (C.C.A.S.). Il accueille les personnes dont l'état de santé permet une autonomie de vie.

Conçu et agencé pour conjuguer indépendance, liberté et habitat collectif, le foyer-logement offre un cadre de vie sécurisant et confortable en toute convivialité.

